

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**TGS France Avocats nomme Carole Leiber en qualité de nouvelle associée**

Janvier 2025

TGS France Avocats, cabinet d'avocats pluridisciplinaire en droit des affaires, annonce la nomination de Carole Leiber en qualité d'associée, portant à 37 le nombre d'avocats associés du cabinet.

Cette nomination s'inscrit dans la dynamique de développement de TGS France Avocats et vise à renforcer ses expertises en droit des affaires tout en consolidant son implantation dans les Pays de la Loire.

PORTRAIT DE LA NOUVELLE ASSOCIÉE TGS FRANCE AVOCATS**Carole Leiber**

Avocate basée à Nantes, intervenant en droit des affaires, droit commercial et en médiation.

Date d'arrivée au sein de TGS France Avocats : Mars 2021

Titulaire d'un DEA de droit privé de l'Université Paris X, **Carole Leiber a prêté serment en 2000**. Sensible aux modes alternatifs de règlement des différends, elle a enrichi son parcours par l'obtention d'un diplôme universitaire de médiateur délivré par l'IFOMENE. **Forte de plus de vingt ans d'expérience, acquise notamment au sein de cabinets parisiens, elle a rejoint le bureau nantais de TGS France Avocats au printemps 2021**, mettant fin à son exercice en profession indépendante pour intégrer une structure collective.

Depuis 25 ans, elle accompagne une clientèle de TPE/PME et de dirigeants en droit des affaires, tant en conseil qu'en contentieux. **Son expertise couvre l'ensemble des étapes clés de la vie de l'entreprise** : création, structuration des opérations de croissance externe, cessions, restructurations et contentieux. Attachée à une approche pragmatique et personnalisée, elle privilégie l'écoute, la disponibilité et la recherche de solutions adaptées aux enjeux opérationnels de ses clients, dans une logique de partenariat durable.

Par ailleurs, **Carole Leiber développe une activité dédiée à la médiation, en cohérence avec la stratégie du cabinet visant à promouvoir les modes alternatifs de règlement des différends et à proposer aux entreprises une offre globale et complémentaire.**



SES OBJECTIFS EN QUALITÉ DE NOUVELLE ASSOCIÉE DE TGS FRANCE AVOCATS :

Cette nomination en qualité d'associée conforte la **stratégie de structuration et de croissance portée par TGS France Avocats**. Réagissant à sa récente nomination, **Carole Leiber précise**, "Je suis très honorée de rejoindre le collège des associés de TGS France Avocats. Cette nomination marque une nouvelle étape de mon engagement au sein du cabinet, dont je partage pleinement les valeurs et l'ambition de développement. Je souhaite contribuer activement à la structuration de ses expertises et accompagner durablement la croissance du cabinet au service des entreprises".



"La nomination de Carole Leiber en tant qu'associée répond à l'expansion du besoin d'expertise en Pays de Loire quant au droit des affaires : en avril 2025, 326 entreprises ont été créées dans les Pays de la Loire dans l'industrie (dont 48,8 % de micro-entrepreneurs), un nombre en hausse de + 2,5 % par rapport à avril 2024 selon BPI France. Les professionnels ont plus que jamais besoin d'être guidés dans ce contexte mouvant, et nous sommes convaincus que le parcours et l'expérience de Carole Leiber pourront à la fois servir cette demande et faire grandir la communauté des associés de TGS France", explique Laurence Vernay, dirigeante de TGS France Avocats

À propos de TGS France Avocats

TGS France Avocats, c'est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire spécialiste des PME/PMO, créateur de sécurité, d'innovation et de valeur dans un monde juridique en mouvement. Avec ses 21 bureaux répartis en France, il réunit les compétences d'environ 170 collaborateurs, dont 90 avocats et juristes. TGS France Avocats est également membre du Groupe TGS France et du réseau international TGS qui regroupent des équipes pluridisciplinaires. En étroite collaboration avec des auditeurs, experts-comptables, consultants, gestionnaires de patrimoine, experts informatiques, le Cabinet apporte aux clients des réponses globales à leurs enjeux de croissance, de transformation, d'innovation et de transmission.

En savoir plus : <https://www.tgs-avocats.fr>

CONTACTS PRESSE

Agence GIESBERT & MANDIN – GROUPE INTELLIGIBLE

Morgane MEYER • 06 16 46 13 29 • m.meyer@giesbert-mandin.fr

Léa VILLOT • 06 89 89 17 96 • l.villot@giesbert-mandin.fr